

3.0 crédits

60.0 h

1q

Enseignants:	Horemans Philippe ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Tournai
Préalables :	Cahier des charges + contrat architecture, d'entreprise, de promotion, etc& ellip;
Acquis d'apprentissage	<p>& uot;Le facteur socio-& acute;conomique est capital dans la construction immobili& grave;re;</p> <p>l'architecte & acute;tant le conseiller naturel de son client se doit d'apporter & grave; ce dernier une assistance en ce qui concerne les conseils judicieux & grave; donner, fond& acute;s sur la politique du logement, l'& acute;conomie de la construction, en particulier les primes et les pr& circ;ts.& bsp;</p> <p>La r& acute;cente l& acute;gislation europ& acute;enne et nationale en ce qui concerne la s& acute;curit& acute; du chantier sera examin& acute;e & acute;galement dans ce contexte.</p> <p>& bsp;Le deuxi& grave;me objectif du cours est d'examiner les diff& acute;rentes prestations de services qui concourent & grave; l'& acute;difficulté d'une construction; en tout premier lieu les obligations conventionnelles et l& acute;gales de l'architecte (le contrat d'architecture) et ensuite l'examen& bsp; des prestations et obligations des diff& acute;rents intervenants tels que l'entrepreneur, l'ing& acute;nieur, le promoteur, etc& ellip;</p> <p>& bsp;L'accent sera mis sur la n& acute;cessaire collaboration des diff& acute;rents intervenants & grave; l'acte de b& circ;tir.& bsp;</p> <p>Une place & grave; part sera r& acute;serv& acute;e & grave; l'examen des march& acute;s publics.</p> <p>& bsp;La troisi& grave;me partie du cours sera consac& acute;e & grave; la d& acute;ontologie et aux pratiques professionnelles; l'architecte & elig;uvrant seul ou dans le cadre d'une soci& acute;t& acute; professionnelle se doit d'acqu& acute;rir les notions fondamentales concernant ses obligations comptables, fiscales et sociales& uot;.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral permettant de contr& circ;ler la bonne compr& acute;hension et l'application correcte & grave; des situations de la probl& acute;matique & acute;conomique de la profession d'architecte.
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral.
Contenu :	<p>Le droit immobilier et les droits socio-& acute;conomiques</p> <p>Politique du logement & dash; Economie de la construction & dash; S& acute;curit& acute; chantier</p> <p>& bsp;D& acute;ontologie et pratique professionnelle</p> <p>La pratique professionnelle (obligations comptables, fiscales, sociales)</p> <p>& bsp;Le droit immobilier : les prestations de services.</p> <p>Architecte & dash; Entrepreneur & dash; Ing& acute;nieur & dash; Promoteur & dash; G& acute;om& grave;tre & dash; Agent immobilier & dash; Notaire & dash; Expert & dash; March& acute;s publics.</p>
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en architecture (Tournai)

Faculté ou entité en charge:	LOCI
------------------------------	------